



MÉMOIRE
pour contrer l'intimidation et la cyberintimidation

Déposé auprès du ministère de la Famille du Québec

Novembre 2024



Le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC) est l'auteur de mémoire, auquel ont notamment contribué des experts comme Claire Beaumont, Isabelle Ouellet-Morin, Julie Boissonneault, Valérie Girard et Julie Lapierre, et des administrateurs du CQJDC, particulièrement Mélanie Paré, présidente, et Joudie Dubois, directrice générale.

Le ministère de la Famille du Québec est autorisé à rendre public ce mémoire.



Table des matières

Coordonnées.....	4
Présentation de l'organisme.....	4
Exposé général des enjeux prioritaires et des recommandations touchant l'intimidation et la cyberintimidation.....	6
Liste des recommandations.....	9
Références.....	9



Coordonnées

Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC)

Adresse : 262 rue Racine, Québec, QC, G2B 1E6

Site Internet : <https://cqjdc.org/>

Directrice générale : Joudie Dubois (direction@cqjdc.org)

Présidente : Mélanie Paré (melanie.pare@umontreal.ca)

Présentation de l'organisme

Le CQJDC est un organisme de bienfaisance célébrant ses 30 ans d'existence cette année. Il a été fondé par un groupe d'experts des milieux scolaire et universitaire pour répondre aux besoins considérables des intervenants et des jeunes qui présentent des difficultés comportementales, sociales, affectives et scolaires. Depuis, le CQJDC est un organisme de référence au Québec dans ce domaine, offrant une multitude de ressources aux jeunes, aux parents, aux enseignants et aux intervenants des milieux scolaire, communautaire, de garde éducatif en petite enfance, et de la santé et des services sociaux.

Le CQJDC a comme mission de favoriser le bien-être des jeunes de 0 à 25 ans qui vivent des difficultés comportementales, sociales, affectives et scolaires, et de faire progresser la qualité des services qui leur sont offerts. L'équipe est aujourd'hui composée d'une trentaine d'experts et d'administrateurs investis et de deux employés permanents. Parmi les membres experts se trouvent notamment des chercheurs de sept universités différentes de même que des spécialistes qui mettent leur expertise en psychoéducation, en éducation, en psychologie, en adaptation scolaire et sociale, en psychologie et en ergothérapie au service de la mission du CQJDC.

Pour mener à bien sa mission, le CQJDC produit notamment des [ressources informatives](#) (balados, revue *La foucade*, guides informatifs, etc.) et des [activités de formation](#) (congrès, journées de formation, webinaires, conférences, etc.) visant à informer, sensibiliser et outiller les parents, les enseignants, les intervenants et les jeunes afin d'aider ces derniers à mieux s'adapter à leur vie scolaire et sociale.

Afin de réaliser sa mission avec efficacité et d'étendre son engagement auprès du plus grand nombre de milieux concernés par le bien-être des jeunes, le CQJDC s'est associé au fil des ans à plus d'une vingtaine de partenaires différents. L'actuelle planification stratégique mise sur le développement de partenariats durables menant à de nombreuses actions, dont le développement

de projets et la diffusion de ressources à un plus large réseau. Le ministère de la Famille, le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires, les différentes associations de parents, les organismes communautaires et les instances vouées à l'éducation pour les milieux autochtones font partie des partenaires privilégiés.

En s'appuyant sur la recherche et en ayant le souci constant de la qualité des contenus, le CQJDC propose une réponse significative et pertinente aux nombreux besoins vécus par ces jeunes dans tous leurs contextes de vie.

La violence¹, l'intimidation² et la cyberintimidation sont des enjeux qui interpellent grandement le CQJDC étant donné la nature même de l'organisation qui veille à assurer le bien-être des jeunes qui vivent avec des difficultés comportementales, sociales, affectives et scolaires. Plusieurs membres experts du CQJDC se consacrent à ces phénomènes tant dans leurs activités scientifiques que lorsqu'ils partagent leur expertise en formation ou au grand public. C'est ainsi que, pour répondre à sa clientèle, le CQJDC a créé, en partenariat avec ces chercheurs et d'autres organisations et intervenants, des ressources pour soutenir les efforts issus des milieux dans ce domaine. Ces ressources constituent un soutien précieux dans la lutte contre la violence, l'intimidation et la cyberintimidation. Plus spécifiquement, nous présentons dans ce mémoire quatre exemples.

1. Formation [+FORT Ensemble](#) portant sur l'intimidation et la cyberintimidation

Un projet a été mis en place dans le cadre du programme *Ensemble contre l'intimidation* du ministère de la Famille et en collaboration avec de nombreux partenaires, dont le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ), la Fondation et le Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, Inven_T de l'Université de Montréal, l'Équipe de recherche sur les pairs, ainsi que plusieurs centres de services scolaires, des écoles et un service policier. *+FORT Ensemble* est une formation en ligne interactive ayant pour but de soutenir les acteurs scolaires lors de leurs interventions auprès des élèves ciblés, témoins et auteurs d'actes d'intimidation et de cyberintimidation. Ce projet est dirigé par Isabelle Ouellet-Morin avec la participation de Claire Beaumont, membre experte du CQJDC.

2. Guides pour les parents [L'intimidation à l'école primaire et à l'adolescence](#)

¹ La violence correspond à toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement par une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de léser la victime, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses bien (article 13 de la LIP).

² Selon la définition [du ministère de la Famille](#), l'intimidation se caractérise généralement par des comportements paroles ou gestes répétitifs posés dans un contexte où les rapports de forces sont inégaux entre deux ou plusieurs personnes dans le but de nuire ou de faire du mal.

Dans le cadre du programme *Ensemble contre l'intimidation* du ministère de la Famille, deux guides ont été produits. Ils offrent ainsi aux parents un outil qui regroupe des informations fiables et pertinentes pour mieux comprendre le phénomène de l'intimidation. Ils proposent également des pistes d'action afin de soutenir les parents. Ces guides ont été conçus par Julie Boissonneault et Claire Beaumont, membres expertes du CQJDC.

3. Guides pour le personnel scolaire et les parents [*Soutenir l'apprentissage socioémotionnel à l'école primaire, à l'adolescence et à la maison*](#)

Toujours dans le cadre du programme *Ensemble contre l'intimidation* du ministère de la Famille et d'un partenariat avec la Chaire de recherche Bien-être à l'école et prévention de la violence, trois guides informatifs ont été produits. Ils visent à soutenir les parents et le personnel scolaire dans le développement des compétences sociales et émotionnelles des jeunes, et ce, afin de prévenir l'apparition de comportements de violence et d'intimidation. Ces guides ont été conçus par Claire Beaumont, Julie Boissonneault, Marie-Andrée Pelletier et Julie Beaulieu, membres expertes du CQJDC.

4. Journée de formation [*Ensemble, cultivons les compétences socioémotionnelles*](#)

Une journée de formation nationale s'est tenue le 1er novembre 2024 à l'école des Échos à Vaudreuil-Dorion. Cette journée, organisée en partenariat avec le Centre de services scolaire des Trois-Lacs, a rejoint près de 400 participants et de nombreux partenaires communautaires. Les 16 formations offertes, animées par des experts dans le domaine et appuyées sur les connaissances de pointe, ont permis d'aborder en profondeur les compétences socioémotionnelles des jeunes du préscolaire, du primaire et du secondaire ainsi que des intervenants. Cette journée de formation a été organisée en collaboration avec Vincent Bernier, membre expert du CQJDC, et a permis d'offrir des ateliers et conférences de plusieurs autres personnes expertes et collaboratrices du CQJDC.

Exposé général des enjeux prioritaires et des recommandations touchant l'intimidation et la cyberintimidation

Sensibiliser, soutenir et engager les parents

Enjeu 1

Les jeunes qui présentent des difficultés comportementales sont souvent impliqués dans des situations de violence ou d'intimidation, que ce soit comme auteurs, cibles ou témoins, à l'école, mais aussi dans leur quartier, dans leurs loisirs et à la maison. Comme plusieurs n'ont pas développé les compétences sociales nécessaires pour entretenir des relations saines et sans violence, ils ont besoin, pour apprendre, d'être guidés et d'avoir des modèles pour devenir plus habiles socialement. Toutefois, à la lecture du *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025* (Ministère de la Famille, 2021), les parents ne sont pas directement interpellés. Or, ils jouent un rôle de premier plan dans l'éducation et l'encadrement de leur enfant, et ce, tant au cours de la petite enfance, qu'à l'enfance et à l'adolescence. Ce rôle prépondérant paraît, à l'heure actuelle, peu mobilisé. De même, peu de ressources existent pour les accompagner tout au long du développement de leur enfant. En effet, les milieux scolaire, social et communautaire ne peuvent à eux seuls protéger et éduquer les jeunes en ce qui concerne la violence, l'intimidation et la cyberintimidation. Il semble manquer d'attention et de moyens afin de promouvoir une complémentarité qui permettrait de favoriser la cohérence entre ce qui est préconisé dans la société, à l'école et à la maison pour prévenir et lutter contre la violence, l'intimidation et la cyberintimidation.

Recommandation 1

Il convient d'informer, de soutenir et d'engager les parents sur la problématique de la violence, de l'intimidation et de la cyberintimidation. Ils ont la responsabilité de développer les mêmes compétences que celles attendues de leur enfant afin de contribuer à l'établissement de relations saines et sans violence à la maison, milieu à partir duquel ces compétences sont ensuite susceptibles d'être généralisées à d'autres milieux de vie. Il serait donc primordial que le ministère de la Famille poursuive ses initiatives avec de nouveaux appels d'offres à projets auprès d'organismes experts afin de répondre aux besoins et aux enjeux précédemment énoncés et, ainsi, soutenir le rôle essentiel, mais certes complexe et exigeant, des parents auprès de leur enfant au sujet de la violence, de l'intimidation et la cyberintimidation. Par exemple, les parents pourraient être sollicités à titre de collaborateurs dans un projet de recherche et de développement afin d'identifier leurs besoins, et ce, à différentes périodes de la vie de l'enfant, ainsi que les meilleurs moyens d'accompagner leur enfant à mettre en pratique l'acquisition de leurs compétences socioémotionnelles à l'école et à la maison.

Cibler les jeunes de 18 à 25 ans

Enjeu 2

L'Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté (Institut de la statistique du Québec, 2024) stipule que l'intimidation se vit et se pratique bien au-delà de l'école secondaire, se poursuivant dans les contextes d'études

postsecondaires (collégiales et universitaires). Toutefois, force est de constater que la clientèle âgée de 18 à 25 ans est souvent oubliée. Ces jeunes doivent composer avec des réalités sociales et personnelles de plus en plus complexes, mais constituent le groupe ayant possiblement le moins accès à des ressources d'aide ou d'outils permettant d'enrayer l'intimidation en milieu scolaire ou de travail et, ainsi, d'avoir la possibilité de poursuivre leurs études ou leur emploi dans un milieu sain et sécuritaire, exempt de toute forme de violence. L'acquisition de ces compétences socioémotionnelles et l'accès à ces ressources sont cruciales, car ceux et celles qui sont la cible d'intimidation sont plus susceptibles de devoir composer avec des troubles de la santé physique et mentale (Brendgen, Poulin et Denault, 2019).

Recommandation 2

Il est donc recommandé que le prochain plan d'action accorde une attention prioritaire au développement de ressources (outils, formation, etc.) ciblant particulièrement les jeunes de 18 à 25 ans engagés dans des situations de violence ou d'intimidation. Ces mesures permettraient de contribuer à prévenir ou à amenuiser les impacts négatifs sur la santé mentale et physique. Il serait important que ces outils soient généralisables à tous leurs contextes de vie, incluant leur vie en ligne, et non seulement en milieu éducatif.

Aborder les pratiques reconnues efficaces en formation initiale et continue des enseignants

Enjeu 3

Les écrits scientifiques ciblent souvent les jeunes qui manifestent des problèmes de comportement comme étant les auteurs et les cibles d'agression entre pairs à l'école ou dans différents contextes de vie. Comme leurs comportements empêchent le bon fonctionnement de la classe, ce sont aussi ceux qui sont la cible de stratégies d'intervention agressives, punitives et coercitives de la part des enseignants (ex. : retraits de classe, regards méprisants, cris, punitions, humiliations) (Nadeau et al., 2024) qui souvent ont des perceptions négatives envers l'inclusion de ces jeunes aux besoins particuliers (Massé et al., 2020). Comme ces stratégies d'intervention agressives sont observées par tous les élèves de la classe, le jeune ciblé risque d'être encore plus stigmatisé (Beaumont et al., 2016), ce qui nuit à la manifestation des comportements attendus dans les efforts déployés par les intervenants spécialisés par la suite. De fait, des études mentionnent que les élèves qui subissent ces comportements agressifs de la part des enseignants sont aussi ceux qui se font intimider ou rejeter par leurs pairs, par le biais, notamment, de processus d'imitation et de normes sociales encourageant ou ne décourageant pas la violence. De telles pratiques, en plus d'exacerber l'agressivité déjà présente chez ces jeunes, sont aussi susceptibles de nuire à l'inclusion des jeunes en difficulté, d'affecter le climat scolaire et, finalement, de légitimer le recours aux stratégies agressives pour gérer la classe (Bérubé et Beaumont, 2022). Galand et al. (2014) ajoutent que ces pratiques enseignantes risquent d'amplifier le désir des élèves de participer au harcèlement de

leurs pairs. Divers facteurs personnels et professionnels peuvent expliquer pourquoi certains enseignants recourent à des méthodes pour gérer les écarts de conduite de leurs élèves (Bonvin et Gaudreau, 2015; Gaudreau et al., 2012). Parmi les facteurs professionnels, le manque de formation est souvent ciblé, puisque la formation initiale ne leur permet pas de développer suffisamment leurs compétences à gérer les classes et, en particulier, à intervenir efficacement auprès des élèves qui manifestent des problèmes de comportement.

Recommandation 3

Compte tenu de ce qui précède, il s'avère nécessaire que la formation initiale et continue des enseignants aborde sérieusement la question des pratiques reconnues efficaces pour prévenir et gérer la violence, l'intimidation et la cyberintimidation auprès de tous les apprenants, du préscolaire aux études postsecondaires. Par exemple, les cours, la formation continue et les projets de développement professionnel en gestion de classe doivent aborder explicitement les pratiques préventives, les pratiques à éviter et les pratiques à soutenir dans les groupes scolaires et postsecondaires. Encore une fois, l'intervention auprès des jeunes de 18 à 25 ans dans ce domaine est peu documentée, faisant en sorte que les enseignants qui œuvrent à ces niveaux peuvent avoir besoin de plus de ressources pour intervenir auprès des jeunes adultes et, particulièrement, ceux qui présentent des difficultés affectives, sociales et comportementales.

Liste des recommandations

Recommandation 1 - Développer des projets et des outils pour sensibiliser, soutenir et engager les parents.

Recommandation 2 - Développer des ressources (outils, formations, etc.) ciblant les jeunes de 18 à 25 ans.

Recommandation 3 - Développer des pratiques reconnues efficaces pour prévenir et gérer la violence, l'intimidation et la cyberintimidation en formation initiale et continue des enseignants du préscolaire aux études postsecondaires.

Références

Les membres experts de l'équipe du CQJDC sont identifiés en gras.

Bérubé, S. et **Beaumont, C.** (2022). Liens entre le climat scolaire et les mauvais traitements du personnel éducatif envers les élèves dans les écoles primaires québécoises. *Revue de*

psychoéducation, 51 (2), 379-405.

https://www.erudit.org/fr/recherche/?basic_search_term=Beaumont&journals=psyedu

Beaumont, C., Leclerc, D. et Frenette, É. (2016). Les mauvais traitements du personnel scolaire envers les élèves : distinction selon le sexe et l'ordre d'enseignement. *International Journal on School Climate and Violence Prevention*, 1, 65-95.

<https://www.periscope-r.quebec/full-text/les-mauvais-traitements-du-personnel-scolaire-envers-les-eleves-distinctions-selon-le-sexe-et-lordre-denseignement.pdf>

Bonvin, P. et **Gaudreau, N.** (2015). Prévenir et gérer les problèmes de comportement en classe: préparation perçue de futurs enseignants suisses et québécois. *Schweizerische Zeitschrift für Bildungswissenschaften*, 37 (2015) 3, S. 480-500.

<https://pdfs.semanticscholar.org/049b/9043b43a3f05388d311dd656ff7d8da23dbb.pdf>

Brendgen, M., Poulin, F. et Denault, A.-S. (2019). Peer victimization in school and mental and physical health problems in young adulthood: Examining the role of revictimization at the workplace. *Dev Psychol*, 55 (10), 2219-2230.

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31192640/>

Galand, B., Hospel, V. et Baudoin, N. (2014). Prévenir le harcèlement via les pratiques de classe? Une étude multiniveaux. *Revue Québécoise de Psychologie*, 35 (3), 137-157.

https://www.researchgate.net/publication/270507127_Prevenir_le_harcèlement_via_les_pratiques_de_classe_Une_etude_multiniveaux_Bullying_prevention_through_classroom_practices_A_multilevel_analysis

Gaudreau, N., Royer, É., Beaumont, C. et Frenette, E. (2012). Le sentiment d'efficacité personnelle des enseignants et leurs pratiques de gestion de la classe et des comportements difficiles des élèves. *Revue canadienne de l'éducation*, 35 (1), 82-101.

https://www.researchgate.net/publication/283756195_Le_sentiment_d'efficacite_personnelle_des_enseignants_et_leurs_pratiques_de_gestion_de_la_classe_et_des_comportements_difficiles_des_eleves

Institut de la statistique du Québec. (2024). *L'intimidation et la cyberintimidation au Québec : Portrait à partir de l'Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté.*

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/intimidation-quebec-eqrs-2022.pdf>



Massé, L., Nadeau, M.-F., Verret, C., **Gaudreau, N.** et **Lagacé-Leblanc, J.** (2020). Facteurs influençant les attitudes des enseignant·e·s québécois·es envers l'intégration des élèves présentant des difficultés comportementales. *Revue des sciences de l'éducation*, 46 (1).

<https://www.erudit.org/fr/revues/rse/2020-v46-n1-rse05421/1070726ar/>

Ministère de la Famille. (2021). *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025*.

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/intimidation/plan-action-intimidation-2020-2025.pdf>

Nadeau, M.-F., Nadeau, S., Morier, M., Verret, C., Ouellet, C., **Massé, L.** et **Gaudreau, N.** (2024). Pourquoi recourir à des pratiques coercitives en classe : sur la piste des attributions causales de futures personnes enseignantes. *Revue hybride de l'éducation*, 8 (5).

<https://revues.uqac.ca/index.php/rhe/article/view/1636>